



**La Pithivérienne
Course à pied à Pithiviers
2ème édition
Dimanche 6 septembre 2026**

▪ **REGLEMENT**

L'association de l'Omnisports Pithiviers organise la 2ème édition de course à pied, « La Pithivérienne », le dimanche 6 septembre prochain.

Plusieurs parcours sont au programme avec des distances adaptées aux différentes catégories d'âge.

Cet événement se veut ouvert au plus grand nombre afin de faire découvrir la pratique sportive dans un cadre alliant plaisir et (re)découverte de la ville de Pithiviers mais aussi un cadre compétitif car les courses seront chronométrées et des classements seront établis.

▪ **LES COURSES**

Le programme des courses est le suivant

Horaires	Courses	Années de naissance	Tarifs
9h15	5km	2013 et avant	13€ (16€ sur place)
10h00	10km	2011 et avant	13€ (16€ sur place)
11h30	2,4km	U12 (2016 – 2017)	2€ (3€ sur place)
11h45	1,2km	U14 (2014 – 2015)	2€ (3€ sur place)

▪ **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Dans un souci de sécurité, l'Omnisports Pithiviers entend limiter le nombre de participants à 500 au total avec un maximum de 350 personnes par course.

▪ **LES INSCRIPTIONS**

➤ Sur le site Protiming **avant le Mercredi 2 septembre inclus. A privilégier !**

➤ Inscription sur place dès 8h avec majoration du tarif (Cf. tableau ci-dessus)

Toute personne qui remplit une fiche d'inscription est réputée avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

En application de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et de son décret d'application du 22 juin 2022, la Fédération Française d'Athlétisme, sur avis de sa Commission médicale, a décidé de remplacer l'exigence de fourniture d'un certificat médical d'absence de contre-indication, par un parcours éducatif et d'information sur les risques liés à la santé dans la pratique de l'athlétisme, appelé « Parcours de prévention santé » (ou « PPS »). Déjà applicable à tous les licenciés majeurs de la FFA depuis septembre 2023, cette obligation vient s'appliquer aujourd'hui à tous les pratiquants majeurs souhaitant s'inscrire à une course qui devront ainsi satisfaire au Parcours de Prévention Santé dans les trois mois avant la manifestation concernée. Ce PPS sera disponible sur la plateforme en ligne de la FFA. À noter que conformément à la loi, la réglementation n'a pas été modifiée pour les mineurs qui doivent toujours présenter une licence valide ou effectuer un questionnaire de santé (avec, le cas échéant, présentation d'un certificat médical).

- **DOSSARDS**

Chaque participant aura un dossard qu'il retirera sur le lieu de départ à partir de 8h00.

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un représentant légal lors du retrait du dossard et disposer d'une autorisation parentale.

Le dossard devra :

- Être apposé sur le devant

Attention : Prévoir les épingles à nourrices, 4 par participant.

- **DROIT A L'IMAGE**

La fiche d'inscription donne droit aux organisateurs d'utiliser les photos ou films des participants sur lesquels ils pourraient apparaître.

- **ANNULATION**

En cas de conditions météorologiques extrêmes ou de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler les parcours. Aucun remboursement ne pourra être exigé, sauf cas particuliers laissés à la discrétion des organisateurs."

- **PARCOURS**

Document ci-joint.

Départ/arrivée : Stade Piquemal

- **SECURITE**

Les routes ne seront pas fermées à la circulation mais des signaleurs seront présents à chaque intersection pour assurer la sécurité des coureurs.

Ce dispositif n'exclut pas la vigilance de la part de tous participants.

- **ASSURANCES**

L'organisation est couverte par son assurance.

Les participants doivent prendre leurs dispositions pour leur couverture personnelle de responsabilité civile.

- **POSTE DE SECOURS**

Un poste de secours assuré sera disposé sur le parcours.

- **RAVITAILLEMENT**

Un ravitaillement sera proposé à l'ensemble des coureurs à la fin de chaque course.

Tous les participants recevront une collation à la fin de la course.

- **COLLECTE DES DECHETS**

Des zones de propreté sont mises en place par l'organisateur. Elles sont situées au niveau du ravitaillement et de la zone d'arrivée. Pour le ravitaillement, la zone est matérialisée en début et fin de zone par une panneautique (de 20 m avant le ravitaillement et 100 m après). Aucun déchet ne devra être déposé sur la voie publique.

- **RECOMPENSES**

Tous les participants recevront une récompense.

- **PARKING**

Des places de stationnement sont disponibles aux abords du stade.

- **DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Les informations collectées via les inscriptions sont destinées exclusivement à l'organisation de l'événement. Conformément à

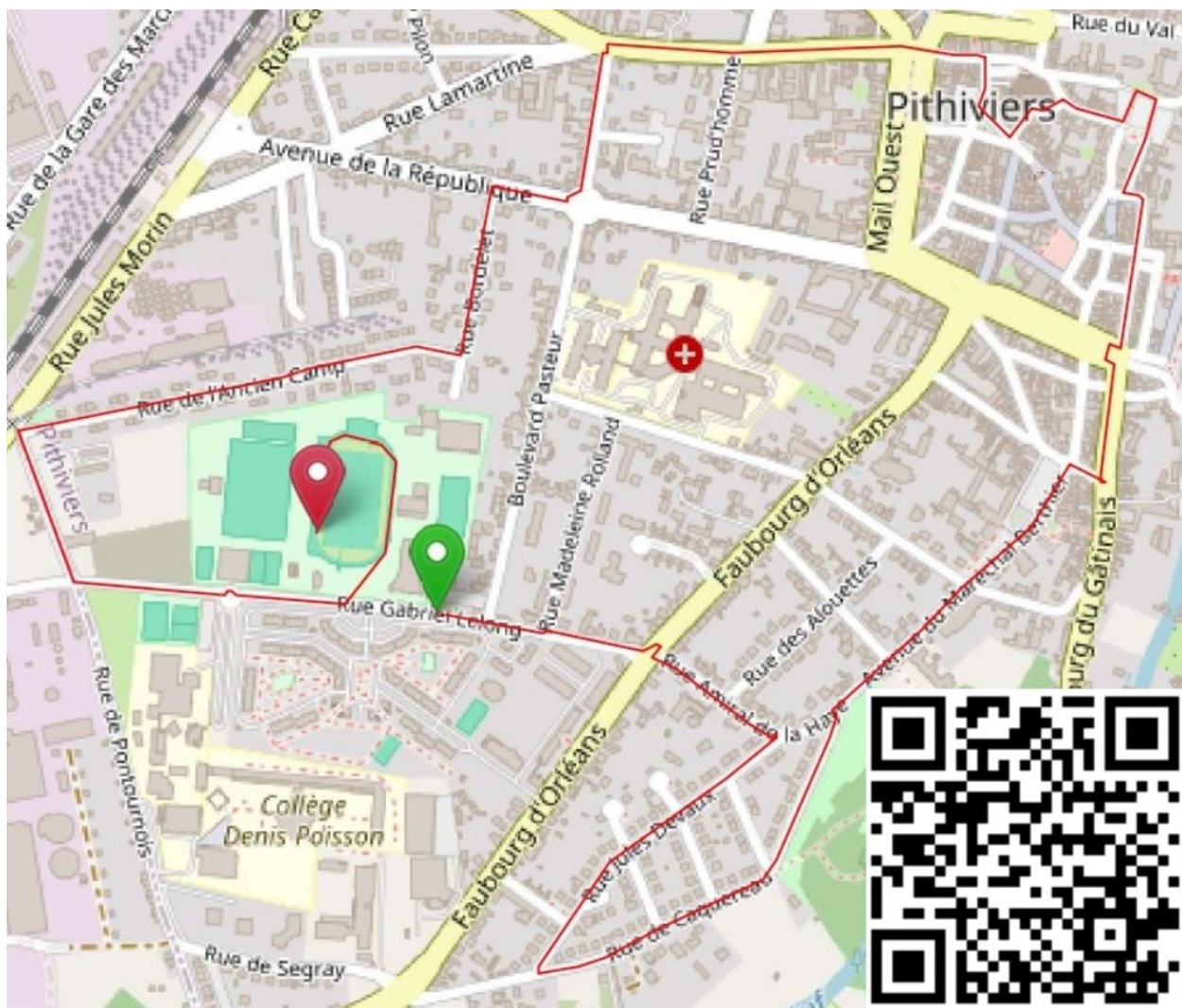
la loi 'Informatique et Libertés', chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles.

- **CONTACTS**

Aude Pesenti- Présidente 06.19.78.75.96

Laurence Perron - Trésorière 06.32.50.57.59

- **Parcours 5km**



- [illegible]

